

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

	Informations générales :		
Opérateur	Bouygues	Arrdt	17 ^{ème}
Nom de site	RUE DES EPINETTES	Numéro	T15717
Adresse du site	6-8 Rue des Epinettes	Hauteur	R+6(27.60m)
Bailleur de l'immeuble	Privé - Syndicat de copropriété	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les fréquence 2100 MHz 4G/5G.	3 antennes inacti	ves et partage de la
Complément d'info Dossier soumis à Déclaratio	6 antennes sur 3 azimuts ; n Préalable ou Permis de Construire ?		Non
	Calendrier de suivi du dossier		
Date de validation de la ver	sion précédente du dossier		02/11/2018
Date d'enregistrement à l'A	gence d'Ecologie Urbaine (J)		26/03/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)			26/04/2021
	Objet de la demande		
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHZ).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°,120° et 240°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	R+2, R+6
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 5V/m - 120° < 4V/m - 240° < 3V/m 5G (3500) : 0° < 3V/m - 120° < 3V/m - 240° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	30m (azimut 0°) / 31.10m (azimut 120°et 240°)		
	Incidence visuelle		
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux e (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antenn activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts	es panneaux à f	•
Intégration antennaire	Aucune modification		
Zone technique	Aucune modification		
Date:	Avis de la Mairie d'arrondisse	ment concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable Défavorable
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

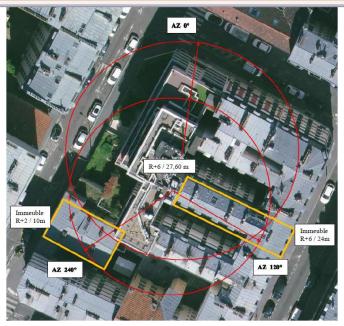


Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole Cité des fleurs	61 Cité des Fleurs 75017 PARIS	R+3	Oui	80	<1V/m
Accueil de jeunes enfants	52 Cité des Fleurs 75017 PARIS	R+0	Non	87	< 1V/m
Accueil de jeunes enfants	12 rue Lantiez	R+0	Non	99	< 1V/m
Accueil de jeunes enfants	3 rue Baron	R+0	Oui	25	< 2V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 6-8 RUE DES EPINETTES 75017 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 6-8 RUE DES EPINETTES 75017 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azımut (

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m . Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .





Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté: Pas de modification visible.



SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts





AZ 120°:



AZ 240°

